

Rapport du directeur ACJCP de la Nouvelle-Écosse

Septembre 2023

Complément judiciaire:

À la fin du mois d'août, le ministre de la Justice a nommé le juge Perry Borden à titre de nouveau juge en chef en remplacement de la juge en chef Pam Williams.

Il y a actuellement 29 juges à temps plein à la Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse, dont 28 à la Cour pénale et deux principalement à la Cour de la famille. Toutes les nominations depuis 2002 en Nouvelle-Écosse sont une nomination conjointe, c'est-à-dire que le juge peut siéger dans l'une ou l'autre cour. Nous avons également 13 juges per diem à la Cour provinciale.

Depuis mon dernier rapport nous avons une nouvelle nomination à notre Cour :

juge Angela Caseley

Avec l'achèvement de l'expansion de la Division de la famille de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse, notre effectif de juges est passé de 35 à 29. Il y a actuellement un poste vacant à notre cour et un poste vacant pour un juge en invalidité de longue durée.

Compensation/Litige

Les juges de la Nouvelle-Écosse en sont à la première année du cycle actuel de trois ans après que le gouvernement a accepté toutes les recommandations du rapport du Tribunal de décembre 2022. Notre salaire actuel est de 306 960 \$ et devrait être modifié le 1er avril des deux prochaines années et continuer à 80% du salaire des juges en vertu de l'article 96. A ce moment, il n'y a pas de problèmes majeurs à l'horizon et nous profitons du calme après six années tumultueuses.

On prévoit qu'à un moment donné dans un proche avenir, nous demanderons au gouvernement de revenir au processus exécutoire qui existait avant 2016, mais aucune décision ferme n'a été prise à ce sujet à ce jour.

Education

Le comité d'éducation de la NSPJA continue d'offrir des programmes éducatifs de haute qualité. Les juges Peter Ross et Ann Marie Simmons sont coprésidents du comité de l'éducation. Les juges Peter Ross et Ann Marie Simmons sont coprésidents du comité de l'éducation et ils travaillent avec diligence avec les membres de leur comité pour répondre aux besoins de la Cour provinciale.

Nous avons deux conférences éducatives par an. Une au printemps qui est consacrée à la Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse et une à l'automne qui est une conférence sur l'éducation de l'Atlantique avec les quatre provinces de l'Atlantique, le lieu tournant chaque année.

Nous avons eu une conférence printanière très réussie qui a eu lieu à Baddeck, en Nouvelle-Écosse, le 31 mai 2023. Notre conférence d'automne est l'ACJCP à St. John's.

Nous nous rencontrons tous les deux ans pour un séminaire de formation pour tous les tribunaux en Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'une occasion unique pour tous les juges de la province de se réunir dans un environnement où des sujets éducatifs d'intérêt commun sont abordés. Les juges de tous les tribunaux participent à la planification de la conférence de deux jours avec l'aide de l'INM.

Daniel A. MacRury

Directeur ACJCP Nouvelle-Écosse